



CONDITIONS GÉNÉRALES DU CAMPING FONDESPIERRE ***

Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables dès la réservation effectuée. La réservation d'un séjour implique l'adhésion complète aux conditions générales de vente.

❖ LA LOCATION EST PERSONNELLE

Le preneur s'interdit de sous-louer ou de céder la location ou l'emplacement à un tiers. **Nous vous rappelons que les hébergements locatifs et les emplacements sont prévus pour un nombre de personnes précis, y compris les enfants et bébés.** En cas d'arrivée en surnombre par rapport à la capacité prévue ou avec des personnes non-figurantes sur votre réservation initiale, celle-ci sera annulée sans aucun remboursement. Toutes modifications pouvant entraîner une variation du montant de la redevance, en plus ou en moins, doit être signalée à l'arrivée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

❖ HEURE D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Les locations sont disponibles à partir de 15H00 le jour de l'arrivée un état des lieux à faire vous-même vous sera remis, à rendre dans les 24h à la réception. **Le départ devra se faire avant 10h.** Compte tenu de la situation sanitaire, l'état des lieux de sortie sera effectué après votre départ. Les emplacements de camping sont disponibles à partir de 12H00, et doivent être libérés avant 12H00 le jour du départ. Merci de nous aviser du retard éventuel de votre arrivée afin de conserver votre réservation. Le gestionnaire disposera de la réservation s'il restait sans nouvelle de votre part 24 heures après la date d'arrivée prévue.

❖ ANNULATION

En cas d'annulation plus de 30 jours avant votre arrivée, l'acompte sera conservé. Si l'annulation a lieu moins d'un mois avant l'arrivée l'intégralité des sommes seront conservées. En cas de confinement national ou régional (votre adresse principale ou adresse du camping) prononcé officiellement par le gouvernement, pour les dates exactes de votre séjour il est prévu ce qui suit : Il faut nous envoyer un mail dans les 24h suivants l'annonce gouvernementale avec votre numéro de réservation. Si vous n'avez pas souscrit l'assurance annulation un avoir non remboursable vous sera délivrée pour 12 mois. Si vous avez souscrit l'assurance annulation un remboursement (moins le montant de l'assurance) des sommes versées sera effectuées.

Facultatif : une assurance annulation peut être souscrite, le montant de celle-ci, correspond à 2,7% du coût du séjour. Vous pouvez lire les conditions générales de l'assurance sur le site du camping www.camping-fondespierre.com ou sur www.campez-couvert.com.

❖ REGLEMENT DU SÉJOUR ET DÉPÔT DE GARANTIE

La location devient effective à la suite de notre accord, ainsi qu'après le versement de l'acompte au camping fondespierre. **Le soussigné s'engage à nous envoyer le solde au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée. En cas de non-paiement du solde dans ces délais, la réservation sera annulée sans restitution de l'acompte.**

À votre arrivée, une caution de 300€ sera exigée pour la location. **Sans caution de votre part, vous ne pourrez accéder à votre location.** Vous devez également contrôler l'inventaire du bien loué (grille inventaire remise lors de votre arrivée) et nous informer de toutes anomalies constatées dans les 24 heures. Passé ce délai, nous ne pourrions plus en tenir compte. La caution vous sera restituée après **l'état des lieux de sortie effectué par nos soins après votre départ, compte tenu de la situation sanitaire** (sous déduction de la valeur des objets détériorés ou manquants, éventuellement, de la remise en état du bien loué si ménage non effectué). En cas de départ en dehors des horaires d'ouverture, merci de nous laisser les clés dans la boîte aux lettres située à l'entrée du camping.

Le nettoyage du bien loué est à la charge du locataire. En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, la somme de 70€ sera retenue sur le dépôt de garantie. Le linge de lit et de toilette est non fourni.

❖ RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Le preneur s'engage scrupuleusement à respecter le règlement intérieur du camping affiché à l'entrée. En particulier, il évitera de gêner ses voisins avec des appareils fortement sonores et ne garera pas son véhicule sur un emplacement autre que le sien. Ainsi, **le calme entre 23H00 et 7H00 doit être respecté** pour le bien-être de tous. Le non-respect du règlement intérieur, après avertissement, entraînera l'expulsion sans remboursement, ni indemnité du preneur.
- **La responsabilité du camping Fondespierre n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de quelque nature que ce soit pendant ou à la suite d'un séjour. La direction n'est responsable que des objets déposés à la réception. Les mineurs non accompagnés ne sont pas acceptés dans le camping.**
- **Les animaux domestiques** sont admis dans le camping à condition que ceux-ci soient **vaccinés** (présentation du carnet de vaccination à l'arrivée), **tenus en laisse** et que ces **propriétaires éliminent les salissures** occasionnées par leur animal. Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits dans le camping. Une redevance de 2,00€ par jour en basse saison et 3,00€ par jour en haute saison vous sera demandée pour votre animal.
- Le port du bracelet du camping, mis au poignet est obligatoire en juillet et août.
- **Les chaussures et shorts de bain sont interdits à la piscine du camping.**
- **Les barbecues sont strictement interdits**, car le camping se situe en zone de grands feux. Seuls les barbecues et planchas électriques sont autorisés dans le camping.
- Il est strictement interdit de jeter les mégots de cigarettes au sol pour des raisons de propreté et de sécurité
- Il est interdit de monter une toile de tente sur un emplacement de locatif.
- Les visiteurs peuvent être admis au camping sous la responsabilité de ceux qui les reçoivent. Dès leur arrivée, ils devront se présenter à la réception et verser une redevance. **Les visiteurs ne sont pas admis à la piscine du camping.**
- Les ordures ménagères devront être conditionnées en sacs poubelle et déposées dans les containers situés à l'extérieur du camping. Le verre sera déposé dans un container spécifique.
- **Droit à l'image** : pour des besoins publicitaires, vous autorisez expressément et sans contrepartie, le camping à utiliser sur tous supports les photographies de vous, vos enfants et vos biens personnels qui pourraient être pris au cours de votre séjour. En cas de désaccord, merci d'en informer la réception du camping par écrit.

❖ MÉDIATION DES LITIGES DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le Camping Fondespierre. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est MEDICYS.

Ce dispositif de médiation peut être joint par :

- voie électronique : www.medicys.fr ; - ou par voie postale : MEDICYS

- Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73, Boulevard de Clichy, 75009 – Paris.